

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTCALM
VILLE DE SAINT-LIN-LAURENTIDES**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 20 juin 2025 de 11 heures 31, convoquée pour 11 heures 30, et ajournée à 11 heures 32, à l'hôtel de ville, sis au 900, 12^e Avenue à Saint-Lin-Laurentides, en la salle du conseil.

Sont présents(es): Monsieur Mathieu Maisonneuve, Maire
Madame Lynda Paul, Conseillère district 3
Monsieur Mario Chrétien, Conseiller district 4
Monsieur Robert Portugais, Conseiller district 5
Madame Isabelle Auger, Conseillère district 6
Monsieur Pierre Lortie, Conseiller district 7
Madame Chantal Lortie, Conseillère district 8

Sont absents(es): Monsieur Luc Cyr, Conseiller district 1
Madame Cynthia Harrisson-Tessier, Conseillère district 2

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présents :
Madame Marie-Claude Sénéchal, directrice générale,
Monsieur Jean Pierre Sanchez, directeur général adjoint,
M^e Stéphanie Myre, greffière et directrice de la conformité municipale.

239-06-25 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

PROPOSÉ PAR : Pierre Lortie
APPUYÉ PAR : Mario Chrétien
ET RÉSOLU : à l'unanimité

À 11 heures 31, convoquée pour 11 heures 30, la séance extraordinaire, tenue le 20 juin 2025 est ouverte.

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

240-06-25 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

PROPOSÉ PAR : Lynda Paul
APPUYÉ PAR : Robert Portugais
ET RÉSOLU : à l'unanimité

Qu'à 11 h 32, la présente séance soit ajournée au 3 juillet 2025 à 12 heures.

Le maire demande le vote. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Je, Mathieu Maisonneuve, maire, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*.

Copie originale signée

Mathieu Maisonneuve, maire

Copie originale signée

M^e Stéphanie Myre, greffière et
directrice de la conformité municipale